

DÉPARTEMENT DU LOT
Commune de PAYRAC
46350

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf avril à 20H00, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Payrac, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François NADAUD, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Date de convocation : 11 avril 2022

Présents : Mr François NADAUD, Mme Francine ARPAILLANGE, Mr Fabrice MAURY, Mme Maryse WARETTE, Mr David PAGES, Mr Gérard DUCHESNE, Mr Guy BOIT, Mme Sandra RIBAUT, Mme DE NAUW Roseline, Mme Isabelle LANIO,

Procurations : De Mme Franceline HANQUET à Mr François NADAUD
De Mr Didier DA SILVA à Mme Francine ARPAILLANGE

Absents excusés : Mme Laurie BENNET, Mr Philippe LAHORE, Mme Anne-Marie LEROY,

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LANIO

Délibération n°18/2022 : Vente bâtiment communal à côté du Parc des Cèdres (parcelle AB216) :

Monsieur le maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 10 novembre 2020 le Conseil Municipal avait donné son accord pour la mise en vente du bâtiment communal situé à côté du Parc des Cèdres.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un acheteur s'est présenté et propose de racheter ce bien à pour la somme de 10 000 euros. Monsieur le Maire précise que les frais des différents contrôles liés à une vente resteront à la charge du vendeur donc de la mairie.

Où cet exposé, le Conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ou représentés le prix de vente pour la somme de 10000 euros et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette cession.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
Le Maire, François NADAUD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602153-20220419-182022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/04/2022

Publication 20/04/2022

Le Maire, François NADAUD